

Algérie Télécoms SPA  
Direction Opérationnelle de Bouira.  
Sous-direction Technique Opérationnelle.  
Département Réseaux d'Accès.



Réf: AT/DO/SDTO/DRA/ 114../03/2022.

Bouira le : 29/03/2022.

A

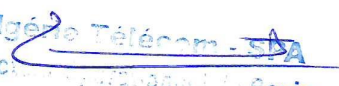
**Monsieur le Gérant de l'entreprise**  
**ETB -TCE BEN KOUIDER FARID.**

**Objet : Mise en demeure.**

Suite aux plusieurs signalisations du DCMP, concernant le non respect de vos engagements, par des absences répétitives, relatifs aux Travaux développement du réseau optique Cité Rachid Abdelkader à Ain Bessem sous l'ODS N°67/SDTO/2021 DU 03/10/2021

J'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure suite à la Non Reprise des Travaux et Abandonnement de chantier , et cela conformément aux exigences édictées dans le cahier des charges, le non respect des délais, affectant l'activité d'Algérie télécoms et le manque à gagner y afférents.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation de contrat avec indemnisation des préjudices causés, et de mettre votre entreprise sur la liste noire des opérateurs économiques).

  
Algérie Télécoms SPA  
Direction Opérationnelle de Bouira  
Signé : Abdelhalim BOLACHRI